

INTRODUCTION (1/2)

Le Mali

- ❑ Pays pauvre avec une incidence de la pauvreté de 68% de la population depuis une décennie
- ❑ Forte croissance démographique: 3,6% (2009)
- ❑ Fécondité élevée et stationnaire : 6,8 enfants par femme en 2001 et 6,7 en 2006
- ❑ Faible taux de prévalence contraceptive moderne 6,9 %
- ❑ 31,2 % des femmes expriment des besoins non satisfaits en planification familiale

INTRODUCTION (2/2)

L'importance de la PF

- ❑ Amélioration de la santé et du bien-être des femmes, jeunes filles, leurs enfants, leurs familles;
- ❑ Rôle important dans la réduction des mortalités maternelles, néonatales et infantiles
- ❑ Meilleure planification des revenus
- ❑ Réduction de la Pauvreté;
- ❑ Contribution à l'atteinte des OMD
- ❑ Réalisation du niveau de fécondité désiré;
- ❑ Meilleure gestion de la croissance de la population;

ETAT DES LIEUX (1/7)

Engagement politique en population

- ❑ Création en 1983 d'une « Unité Population » ;
- ❑ Adoption, de la « Déclaration de Politique Nationale de Population » (8 mai 1991, révisée le 30 avril 2003);
- ❑ Création de la « Cellule Nationale de Coordination des Programmes de Population» en 2001, et de la Direction Nationale de la Population en 2004.

ETAT DES LIEUX (2/7)

Engagement politique en SR

- ❑ Création d'une Division Santé familiale en 1980 avec intégration SMI/PF actuellement Division Santé de la Reproduction (DSR) ;
- ❑ Adoption des Lois Santé de la Reproduction (SR) en juin 2002, et de la loi d'orientation sur la santé en juillet 2002 ;
- ❑ Augmentation de 10% du budget alloué à l'achat des médicaments essentiels y compris les produits contraceptifs

ETAT DES LIEUX (3/7)

Programmes sur Population

- ❑ Adoption par le gouvernement des Programmes Prioritaires d'investissements en matière de Population (PPIP) 1996-2000 et 2004-2008 et du Programmes d'Actions et d'investissements Prioritaires en matière de Population (PAIPP) 2010-2014
- ❑ Adoption par le gouvernement en juin 2004 du « Mécanisme de Coordination et de Suivi/Evaluation de la mise en œuvre de la Politique de population.

ETAT DES LIEUX (4/7)

Programmes en santé

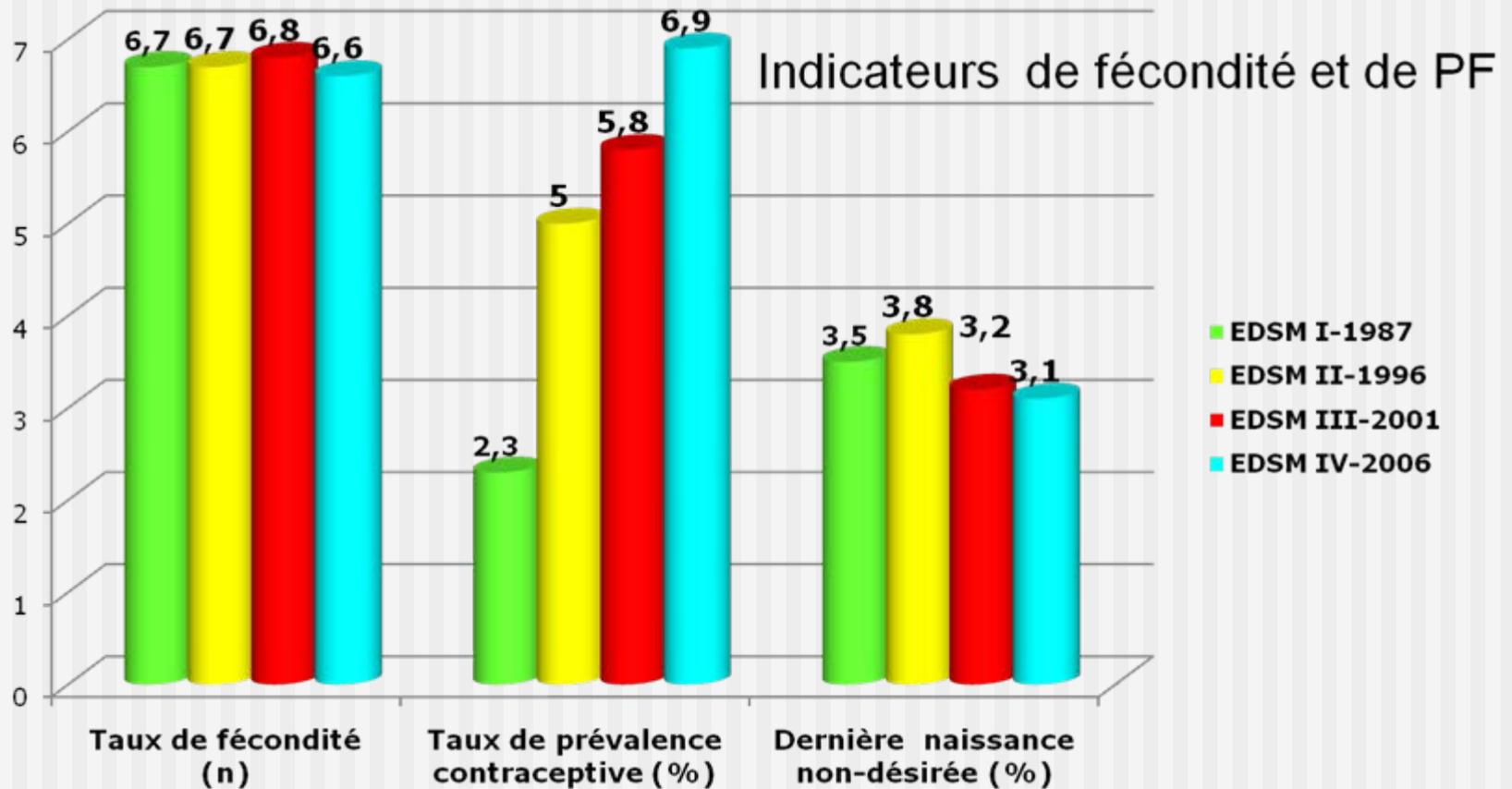
- Le Ministère de la Santé met l'accent sur la planification familiale à travers son Plan Décennal de Développement Sanitaire et Social (PDDSS) qui couvre les plans et programmes suivants:
 - Le plan d'action national 2011 – 2015 pour le repositionnement de la PF
 - Les Plans Stratégiques de Communication en SR
 - La Feuille de route pour l'accélération de la réduction de la mortalité maternelle, néonatale et infantile

ETAT DES LIEUX (5/7)

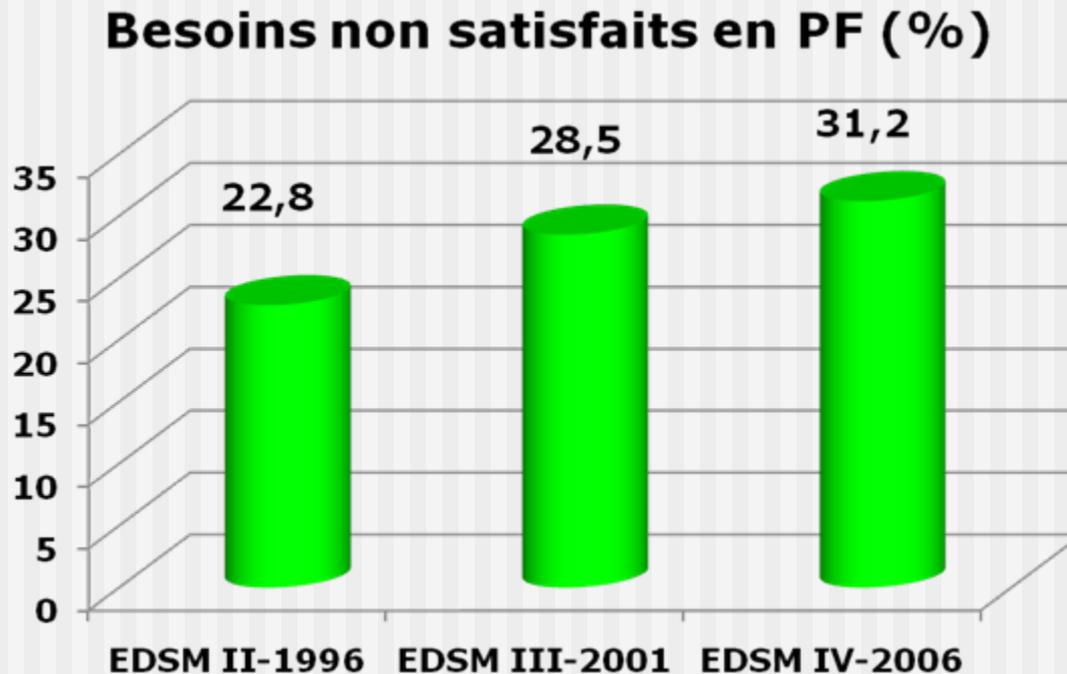
Programmes en santé (suite)

- Le Plan Stratégique National en SR de la Reproduction des Adolescents et Jeunes
- Le plan d'action de plaidoyer à l'intention des journalistes, des parlementaires et des Ministères de l'éducation et des finances

DONNEES CLES (1/3)

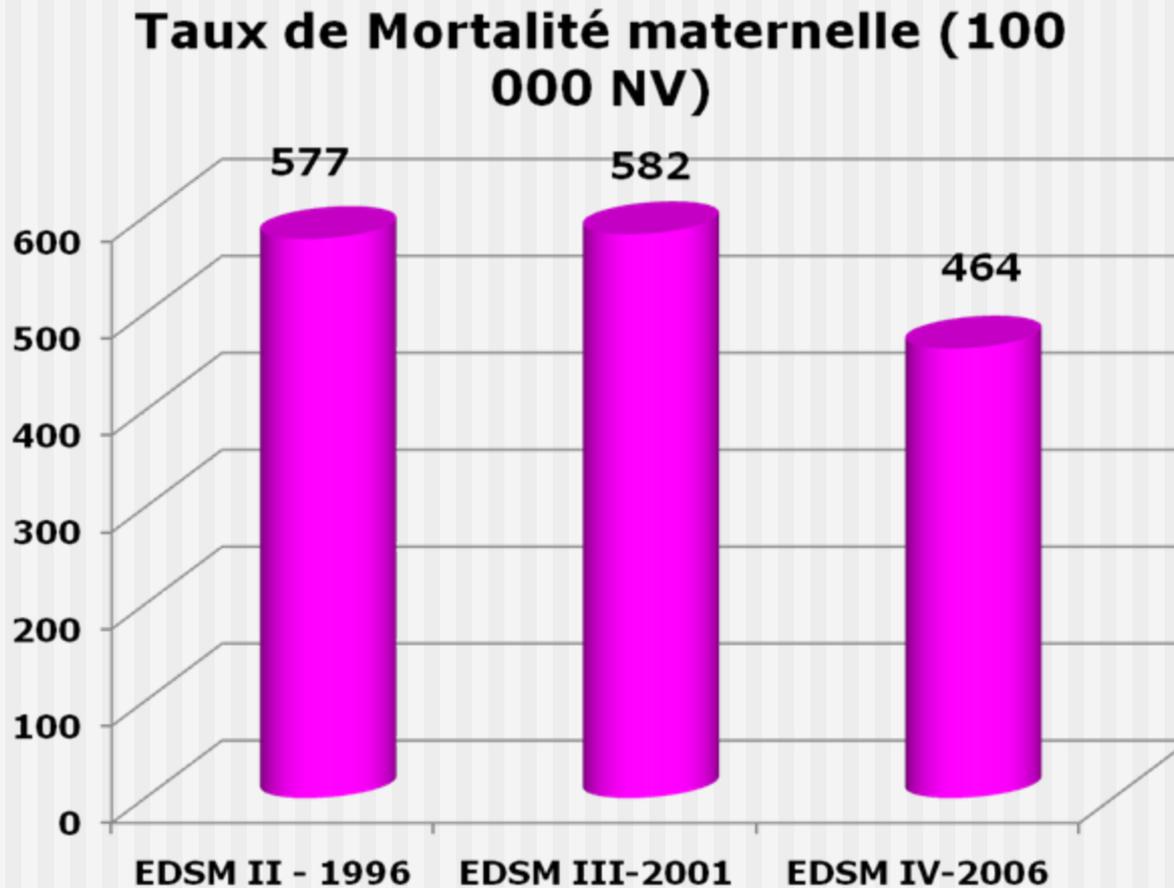


DONNEES CLES (2/3)



Nombre avortements /an : 454 789
Nombre décès avortement: 3608

DONNEES CLES (3/3)



DEFIS (1/5)

En Population / Santé

- ❑ Renforcement du leadership de la structure de coordination des questions de population;
- ❑ Prise en compte et intégration de la variable « population » dans les plans et programmes sectoriels;
- ❑ Augmentation de l'allocation des ressources par l'état aux programmes de population
- ❑ La faible prévalence contraceptive, surtout entretenue par les pesanteurs socioculturelles ;
- ❑ Le coût élevé des méthodes contraceptives de longue durée à la cession ;
- ❑ La faible implication des hommes dans la planification familiale et le faible pouvoir de décision de la femme en matière de contraception.

DEFIS (2/5)

En Population / Santé

- ❑ Le taux élevé de mortalité maternelle ;
- ❑ Le taux élevé de mortalité infanto – juvénile ;
- ❑ L'insuffisance de personnel qualifié surtout en milieu rural
- ❑ L'Insuffisance d'informations adéquates sur la PF
- ❑ L'accès limité des populations rurales et des jeunes aux services de PF
- ❑ Le non respect du schéma directeur d'approvisionnement en médicaments essentiels y compris les produits contraceptifs.

CONCLUSION

Au Mali la planification familiale (PF) est une priorité du Gouvernement et des partenaires dans le cadre du Programme de Développement Sanitaire et Social. La faible prévalence contraceptive s'est traduite par une croissance rapide de la population et une fécondité élevée. Au cours de ces dernières années, le Pays s'est engagé pour une meilleure intégration de la variable « PF et population » dans les plans et programmes sectoriels de développement afin de maîtriser la croissance démographique.